



Code Postal : 87500
Tél. 05 55 09 30 02

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX
ET INTERDICTION DE CIRCULATION
RUE DU 11 NOVEMBRE 1918
Arrêté n°7/2026**

*_*_*_*_*

Le Maire de la Commune de LADIGNAC LE LONG,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 221-22
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la voirie routière, notamment les articles L 113-1 et R113-1,
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la demande formulée par la société ENEDIS – DR LIMOUSIN située à SAINT YRIEIX LA PERCHE représentée par Fabien BEYLIER, concernant intervention avec stationnement d'une nacelle sur la chaussée Rue du 11 novembre 1918.
Considérant que pour des raisons de sécurité, il convient d'interdire la circulation des véhicules légers et poids lourds pendant la durée des travaux, le 18/03/2026 pour une durée de 2h00 à partir de 8h30.

ARRETE

Article 1 : La circulation des véhicules légers et poids lourds sera interdite Rue du 11 novembre 1918, pendant la durée des travaux, le 18/03/2026 pour une durée de 2h00 à partir de 8h30.

Une déviation sera mise en place par la Rue Pierre de Coubertin et la Rue du 8 mai 1945

Article 2 : Une signalisation matérialisant les travaux sur la voie sera placée aux points opportuns par les services techniques communaux, le temps de la réalisation des travaux. Un accès sera réservé pour les véhicules prioritaires d'urgence.

Article 3 : Les dispositions matérielles concernant la prise en compte de la sécurité publique devront faire l'objet de bonne mise en place et de surveillance par le demandeur durant le déroulement des travaux.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Commandant de Gendarmerie de la Brigade de St Yrieix La Perche,
- Les services du SDIS,
- Le Conseil Départemental de Haute-Vienne
- Le service technique de la commune.

Fait à Ladignac le Long, le 11 mars 2026

Le Maire

Pierre Millet LACOMBE

